

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. III, No 9.

Montréal, Septembre 1897.

50 cts par an.

RYTHMES DU SOIR

Voici que le dahlia, la tulipe et les roses
Parmi les lourds bassins, les bronzes et les marbres
Des grands parcs où l'Amour folâtre sous les arbres
Changent dans les soirs bleus ; monotones et roses

Changent dans les soirs bleus la gaité des parterres,
Où danse un clair de lune aux pieds d'argent obliques,
Où le vent de scherzos quasi mélancoliques
Trouble le rêve lent des oiseaux solitaires,

Voici que le dahlia, la tulipe et les roses,
Et le lys cristallin épris du crépuscule,
Blémissent tristement au soleil qui recule,
Emportant la douleur des bêtes et des choses ;

Voici que le dahlia, comme un amour qui saigne,
Attend d'un clair matin les baisers frais et roses,
Et voici que le lys, la tulipe et les roses
Pleurent les souvenirs dont mon âme se baigne.

Montréal, 1897.

EMIL NELLIGAN.

DANS LA PAIX DU SOIR

Sanctuaires de paix où l'Homme, après l'effort,
Vient dormir sa fatigue et rêver sa tendresse ;
Nids de silence, nids aimables de paresse,
Les maisons sont la Vie, et l'Amour, et la Mort.

L'enfant naît à la place où l'aïeule s'endort ;
Près du deuil a germé la fleur de la caresse
Et la fenêtre, après les longs jours de détresse,
S'ouvre aux matins rosés, à l'orgueil des soirs d'or.

Les murs sont des témoins qui peuvent tout vous dire...
Et tandis que la lampe épanouit sa fleur
Et brûle, pacifique, un fidèle martyr,

Les défunts d'autrefois viennent avec douceur
Silencieusement revoir les places chères,
Les meubles familiers et les vieilles poussières.

PIERRE COURTOIS.

L'Épargne et l'Alliance Nationale

Un sou économisé est un sou gagné, dit le proverbe anglais qui a cent fois raison. Combien de gens savent gagner de bons salaires et qui meurent pauvres ? Combien de gens ignorent la valeur de la petite épargne souvent répétée et patiemment accumulée ? Un sou ! ce n'est rien ; on laisse traîner cela dans ses poches, on ne se donne pas la peine de le ramasser s'il tombe sur le plancher. Et cependant, comptez, à un sou par jour c'est \$3.60 par année ; \$3.60 mis chaque année à la banque, à 5 pour cent, intérêt composé donnent, au bout de dix ans, la somme de \$45.25. Au lieu d'un sou mettez-en dix et vous aurez, en dix ans : \$452.50.

Voilà un jeune homme qui a commencé à faire sa petite épargne dès qu'il a commencé à gagner un salaire ; disons à 16 ans, et à 26 ans il a devant lui un petit capital suffisant pour faire le premier paiement sur une jolie petite maisonnette où il élèvera sa famille.

Qu'est-ce que représente dans la vie journalière de l'ouvrier une économie de dix sous par jour ? Deux verres de boissons que l'on se sera refusés, deux cigares que l'on n'aura pas fumés ! Le salaire moyen de l'ouvrier étant généralement supérieur à \$1.00 par jour, l'épargne de dix sous représente à peine 10 pour cent sur son salaire, sans faire d'efforts, sans pencher en aucune manière vers l'avarice, combien n'est-il pas d'occasions où l'on peut économiser dix sous tout en économisant sa santé, tout en évitant l'occasion de compromettre sa moralité ? Combien de dix sous représente une soirée au théâtre ? Une partie de cartes ? Oh ! si l'on y réfléchissait, si l'on avait le courage moral nécessaire pour tenir jusqu'au bout une résolution prise dans un moment de sagesse ! Mais hélas ! On se promet d'être économe, d'épargner, de mettre de l'argent à la banque ; cela va bien pendant quelque temps, puis on se rebute, une occasion tentante se présente, et la bonne résolution s'envole.

Nous connaissons bien un moyen de fortifier ces résolutions, de se forcer en quelque sorte à être économe et à réparer ce qu'on aura perdu dans un moment d'entraînement. Ce serait de prendre un certificat de dotation dans l'ALLIANCE NATIONALE. De la sorte tout en assurant une forte somme à votre famille si vous mourez prématurément vous vous assurez contre les dommages résultant

de la maladie et des accidents, vous vous assurez même une rente viagère si vous atteignez la vieillesse.

Avec une assurance de ce genre, l'amour-propre s'en mêle, on se gêne plutôt, pour payer ses cotisations et l'on est sûr, quoi qu'il arrive d'atteindre son but.

Ils sont Partout !

Le père de Smet, qui a passé de longues années dans les Montagnes Rocheuses, disait : je voudrais bien savoir où les Canadiens-français n'ont pas pénétré.

M. Honoré Beaugrand, qui a parcouru ces contrées, a vu de nos compatriotes partout. Sur une rivière déserte, il y a des Canadiens qui se promènent. Dans les gorges inconnues de l'Arizona et du Colorado retentissent les accents de *Vive la Canadienne*. Au bord des lacs enchanteurs de ces régions éloignées se montrent des campements canadiens. Sur les rochers qui bordent des rivières torrentieuses sont gravés des noms populaires parmi nous. Ce dompteur de chevaux sauvages, c'est un Canadien. Ce chercheur de passes entre les montagnes pour établir des chemins de fer est Canadien. L'esprit aventureux de la race est partout dans ces pittoresques contrées. C'est lui qui indique du doigt l'avenir. Un avenir immense, qu'il "donne" comme un riche seigneur, aux générations futures.

Il y a quelques années, une expédition fut envoyée par le gouvernement de Washington pour explorer quelques centaines de milles du parcours de la rivière Colorado où se rencontrent près de quatre cents chutes et cascades. Naturellement personne n'y habite — la rivière est inconnue dans cette chaîne de montagnes et de précipices. Or, au beau milieu du trajet, les ingénieurs ont aperçu un Canadien, seul, cabané dans une anse, près d'un ruisseau qui se décharge au fleuve. Que faisait-il en ces lieux solitaires ? Il lavait le sable du ruisseau pour en retirer de l'or et disait que ce travail lui rapportait quinze piastres par jour, c'est pourquoi il avait passé huit mois et se proposait de continuer jusqu'à ce qu'il eut épuisé la richesse du ruisseau. Il se nomme Félix Lantier.

Ne dirait-on pas un comte de fée, une trouvaille à la Monte-Cristo, une robinsonnade dorée ? — hé oui ! c'en est une, c'est un Canadien qui a trouvé une manière de s'enrichir : il s'en va au diable vert, décou-

vre une mine, la garde pour lui seul et l'exploite lui seul, loin des regards jaloux des autres chercheurs de fortune. Les ingénieurs américains ont été stupéfaits, quoiqu'ils sus- sent déjà qu'il y avait des Canadiens par- tout dans les *Rockies*.

Il y avait une fois un grand garçon de trente ans qui prenait à la gare un billet de chemin de fer, et \$500 à son patron — le tout sans avertir personne. Rendu à Min- néapolis, il se crut au fin bout du monde, mit pied à terre et entra dans un restaurant... où il fut salué sans retard par quatre ou cinq de ses anciens amis du Canada ! Aux der- nières nouvelles, il parcourait les bords du Mississippi cherchant un endroit dégarni de Canadiens. Je lui conseille de passer au Japon.

BENJAMIN SULTE.

Découvertes du Siècle Dernier

En 1809, Fulton a pris la première pa- tente pour l'invention des bateaux à vapeur.

Les premiers steamers qui ont commencé à voyager régulièrement entre l'Amérique et l'Europe, sont le *Sirius* et le *Great Wes- tern*, en 1830.

On a commencé à se servir du gaz à éclairage en 1802.

En 1812, les rues de Londres furent pour la première fois éclairées au gaz.

En 1813, il fut construit à Waltham, Mass., un moulin que l'ont croit avoir été le premier du monde ayant toutes les conditions pour fabriquer des tissus en coton avec le coton brut.

En 1790, il n'a avait que 25 bureaux de postes aux Etats-Unis et jusqu'en 1837, il fallait payer 25 cents pour envoyer une lettre à plus de 400 milles.

En 1807, les horloges en bois commen- cèrent à être fabriquées au moyen de ma- chines.

Vers l'année 1833, fut construit aux Etats- Unis le premier chemin de fer, d'une lon- gueur peu considérable.

En 1840, Daguerre inventa la photogra- phie.

En 1836, fut accordée la première patente pour la fabrique des allumettes.

Le premier télégramme fut envoyé en 1845.

Les plumes d'acier devinrent en usage en 1803.

La première moissonneuse fut construite en 1833.

En 1846, Elias Howe obtient une patente pour sa machine à coudre.

Mouvement de la Population dans la Province de Québec

Naissances : 58,650 ; mariages : 10,171 ; décès : 31,696.

Ces chiffres sont basés sur les rapports reçus par le Conseil d'hygiène.

Les naissances ont donc été de 39.30 par 1,000 de population ; les mariages de 32.76 ; les décès de 21.24.

De tous les comtés de la Province de Québec, celui où le total des naissances a été le plus élevé, est le comté de Yamaska.

En 1893, le surplus des naissance sur les décès a été de 27,236 ; en 1894, de 21,245 ; en 1895, de 26,957.

Les bêtes qu'il ne faut pas tuer

Combien de petits êtres que l'on détruit sans motifs !

Pourquoi tuer les araignées ailleurs que dans les appartements, puisqu'elles détrui- sent les mouches qui nous importunent ?

Pourquoi mettre le pied sur le petit grillon ou carabe doré qui, dans nos jardins, fait la guerre aux chenilles, aux limaces, aux han- netons qu'il mange ?

Pourquoi tuer le coucou, dont la nourri- ture favorite est la chenille, à laquelle nous ne pouvons toucher sans inconvénients ?

Pourquoi faire la guerre aux moineaux, qui ne mangent un peu de grains qu'à défaut d'insectes, qui exterminent tant d'in- sectes nuisibles aux grains ?

Pourquoi brûler de la poudre contre les étourneaux, qui passent leur vie à manger des larves et à épucer jusqu'à nos bestiaux dans leurs prés ?

Pourquoi prendre au piège les mésanges, dont chaque couple prend 120,000, vers et insectes en moyenne pour élever ses petits ?

Pourquoi tuer le crapaud, qui mange des limaces et des fourmis ?

Pourquoi dire que la chouette mange les pigeons et les jeunes poulets, puisque cela n'est pas vrai ? Pourquoi la détruire, puis- qu'elle fait la besogne de sept ou huit chats en mangeant au moins 6,000 souris par an ?

L'Assurance Obligatoire en Allemagne

L'Allemagne fait en ce moment une expérience que les économistes — ceux surtout qui se dévouent à l'étude des questions ouvrières — ne manqueront pas de suivre avec un grand intérêt.

Il s'agit de l'assurance obligatoire des ouvriers — assurance dont l'objet est de garantir l'ouvrier contre les accidents du travail et d'assurer son existence en cas de maladie ou lorsqu'arrive la vieillesse.

Nous ne voulons pas discuter jusqu'à quel point l'assurance obligatoire peut porter atteinte à la liberté individuelle ; ou bien encore quelle proportion de "paternalisme" ou de communisme il y a dans l'intervention de l'Etat en pareille nature. Cela viendra à son heure, car le Canada, un jour ou l'autre, se trouvera en face du problème social de la protection de l'ouvrier, non seulement contre l'étranger, mais encore contre les suites des accidents, de la maladie, de la vieillesse. Nous ne discutons pas ; nous racontons des faits, rien de plus.

Or les faits, les voici : Depuis six ans, la loi allemande établit l'assurance obligatoire des ouvriers pour leur assurer une rente ou pension durant leur vieillesse. L'opération de cette loi se fait sous le contrôle du népartement gouvernemental des assurances.

Trois sources viennent alimenter le fonds destiné à donner aux travailleurs le méritant, âgés de 65 ans, une pension pour le restant de leurs jours. Lorsque ce fonds aura, dans l'espace de temps voulu, atteint sa pleine opération, on croit que le montant de chaque pension sera de \$150 par an. Ces trois sources sont : 1^o le gouvernement ; 2^o le patron ; 3^o le travailleur. L'ouvrier doit contribuer régulièrement d'une petite partie de son salaire ; le patron paie quelque chose pour chaque travailleur qu'il emploie ; et enfin le gouvernement contribue de sa quote-part et administre ce fonds.

Quoique ce système n'existe que depuis peu d'années, \$25,000,000 ont été payées en pensions, aux vieillards. Cette assurance et d'autres du même genre, disent les journaux importants d'Allemagne — comme le "Kolnische Zeitung", un des principaux organes de l'opinion publique — a eu pour première et indiscutable effet de diminuer considérablement l'émigration. D'autres assurances obligatoires contre la maladie et les accidents viennent compléter cette organisation et ont distribué, depuis dix ans,

plus de \$20,000,000 aux ouvriers malades.

Notons en terminant que le mouvement en faveur de l'assurance obligatoire tend à se développer. Ainsi le Conseil National de Suisse vient d'adopter une loi basée sur la législation allemande et qui enrôle tous les citoyens dans une assurance contre la maladie et les accidents.

Et même en Angleterre, la question, dans une forme moins absolue, fait en ce moment l'objet de l'étude du Parlement.

Aux Etats-Unis, si l'on considère les succès des écrits de l'auteur du "Looking backward" et du communisme, il faut s'attendre à voir la même question surgir dans un avenir prochain.

Ici le succès toujours croissant des sociétés de bienfaisance et de secours mutuels aura sans doute pour effet d'éloigner de nous, durant un certain temps, cette question difficile et complexe. Mais l'augmentation du nombre des sans-travail obligera bientôt nos législateurs à s'intéresser plus activement encore au sort des ouvriers et c'est pour cela qu'il est utile de mettre devant les yeux du public ce qui se fait ailleurs.

La Minerve, août 1897.

La Plante qui Fait Rire

Il existe, paraît-il, en Arabie une plante qui produit exactement le même effet que le gaz hilarant. On en trouve une variété naine à Kassem et une autre à Oman, qui atteint la hauteur d'un mètre et plus, avec des branches ligneuses formant une large touffe d'un vert foncé.

Les baies contiennent deux ou trois graines noires de la grosseur et de la forme d'un haricot. Les graines ont légèrement l'odeur de l'opium. Le goût en est sucré. Ce sont elles qui contiennent le principe actif de cette plante extraordinaire.

Pour employer ces graines, on les pulvérise. La personne qui en a absorbé une faible dose commence à rire à gorge déployée, d'une façon souvent violente ; elle danse, elle chante, se met à sauter comme une chèvre, et pendant une heure cet effet bizarre persiste.

Mais quand l'excitation cesse, le patient, épuisé, tombe dans un profond sommeil qui dure plusieurs heures.

A son réveil, il ne se souvient plus des extravagances auxquelles il s'est livré.

Pages d'Aujourd'hui

PAYSAGE ALPIN

Sous les parois rocheuses qui la ferment, au pied du glacier de la Tour-aux-Fées, la plaine gazonnée et marécageuse s'étendait, si profondément solitaire qu'on pensait à ce que fut le monde au temps de sa virginité, quand les êtres ne se mêlaient pas encore aux choses, ou quand il n'y avait pour animer les paysages déserts que des monstres aux forces lentes, à peine dissemblables du limon d'où le Verbe les tirait. Cependant, pour atténuer la tristesse sauvage de cette impression, des fleurs éclatantes s'épanouissaient en une symphonie de couleurs et de grâce, car c'est dans l'enchantement du printemps que l'Alpe est la plus belle, constellée de fleurs comme un ciel où il n'y aurait que des étoiles, gemmée de fleurs comme une chevelure où luiraient plus de pierreries qu'il n'y en a dans les contes de tout l'Orient.

Ce sont de vastes champs de rhododendrons, d'un rouge vif, dressés sur leurs tiges ligneuses aux dures feuilles luisantes : fleurs hardies et malicieuses, fleurs vigoureuses, fleurs de santé, de bonne mine et de courage ; de place en place parmi les buissons envahissants se dressent en soleils orangés les grandes fleurs de l'arnica, tandis que les lis martagons balancent leurs turbans ponctués de pourpre, et que d'autres lis, ces petits lis blancs qu'on nomme des "paradisies", si délicats, si frêles, semblent destinés à mourir aux premières gouttes de rosée. Des violettes à deux fleurs, abondantes et menues, garnissent de touffes jaunes les creux des roches. Sur les replats du gazon, il y a des tapis de pensées d'un bleu intense, de gentianes encore plus bleues, ouvrant leurs corolles en coupe allongée au-dessus de leurs feuilles coriaces, de grassettes d'un bleu presque noir, pareilles à de minuscules cornes d'abondance, de myosotis d'un bleu clair et vif, du même bleu que le ciel. Au bord des névés qui se retirent, pointent les clochettes dentelées des soldazilles, petites fleurs en demi-deuil d'un lilas tendre, de la couleur des chagrins presque consolés, si pressées de naître qu'elles percent la couche de neige trop lente à disparaître. Jusque dans les pierreries s'ouvrent les céraistes aux blancs pétales étalés, les courtes grappes des linaires au palais de safran, les bouquets blancs des achillées. Et il y en a d'autres encore, car toutes les herbes fleurissent, toutes les mousses, toutes les plus humbles

graminées, dans une gaieté folle, dans un éperdu besoin de vivre, de jeter leurs pollens aux brises caressantes, de semer pour l'avenir des moissons de pétales colorés, de pistils odorants. C'est comme un sourire épanoui des plantes, autour desquelles bourdonnent d'invisibles insectes dont le bruissement se fond dans le silence, tandis que de grands papillons furtifs, des papillons aux ailes lumineuses voltigent parmi toutes ces fleurs comme des fleurs vivantes.

EDOUARD ROD.

Pages Oubliées

LES GRANDS HOMMES

Lorsqu'une déplorable faiblesse et une versatilité sans fin se manifestent dans les conseils du pouvoir ; lorsque cédant tour à tour à l'influence des partis contraires et vivant au jour le jour, sans plan fixe, sans marche assurée, il a donné la mesure de son insuffisance, et que les citoyens les plus modérés sont forcés de convenir que l'Etat n'est plus gouverné ; lorsque, enfin, à sa nullité au dedans l'administration joint le tort le plus grave qu'elle puisse avoir aux yeux d'un peuple fier, je veux dire l'avilissement au dehors, alors une inquiétude vague se répand dans la société, le besoin de sa conservation l'agite, et promenant sur elle-même ses regards, elle semble chercher un homme qui puisse la sauver.

Ce génie tutélaire, une nation nombreuse le renferme toujours dans son sein ; mais, quelquefois, il tarde de paraître.

En effet, il ne suffit pas qu'il existe, il faut qu'il soit connu ; il faut qu'il se connaisse lui-même. Jusque-là, toutes les tentatives sont vaines, toutes les menées impuissantes ; l'inertie du grand nombre protège le gouvernement nominal, et malgré son impéritie et sa faiblesse, les efforts de ses ennemis ne prévalent pas contre lui. Mais, que ce sauveur, impatientement attendu, donne tout à coup un signe d'existence, l'instinct national le devine et l'appelle. Les obstacles s'aplanissent devant lui, et tout un grand peuple, volant sur son passage, semble dire : Le voilà !

NAPOLÉON I^{er}.

Redoublez d'égards pour l'homme que vous avez obligé, et d'amour pour l'homme qui vous oblige.

La Langue Française

Le patriotisme des Canadiens leur a inspiré la conservation de vieux édifices et de monuments destinés à perpétuer la mémoire de ceux qui ont fait notre pays ce qu'il est.

C'est du noble patriotisme, en effet, que de se souvenir des actions de ceux qui vinrent de la vieille Gaule établir sur nos bords un pays nouveau et y implanter les germes du christianisme.

Gesta Dei per Francos, l'œuvre de Dieu accomplie par nos ancêtres. Les volontés de la Providence résolues sur notre sol par ces héros de la vieille France, le souvenir d'un passé de gloire : non, tout cela ne peut mourir, et le souvenir du Canadien doit être marqué par ces constructions de monuments qui le perpétueront à jamais.

Mais, si le patriote canadien conserve et relève les vieux édifices ; s'il fait maçonner les monuments en ruines ; s'il conserve précieusement dans une armoire ou sous verre de vieux drapeaux, des armes, des médailles ; le Canadien-français, d'autre côté, a une autre relique à conserver plus précieusement encore. Cette relique il ne doit pas la cacher ; il doit prendre bien garde de la détériorer, et ses efforts doivent tendre à la montrer à tous et à en exalter la gloire : cette relique c'est la langue française.

Une poignée de Français restés au Canada, après la session de 1760, forme aujourd'hui un petit peuple de cinq millions. Une partie cependant de ce nombre a laissé le pays natal pour se disséminer dans la grande république américaine, où nos compatriotes se font remarquer et exercent une influence avec laquelle il faut compter, même dans les plus grands centres où ils se sont établis.

Les quelques millions de Canadiens repartis sur le continent américain respectent-ils l'héritage de nos ancêtres : La langue française ?

L'entoure-t-on de cette attention et de cette vénération, qui fassent qu'elle se conserve toujours pure et belle ?

Hélas ! je regrette de le dire, bon nombre de nos compatriotes, au Canada, ont cédé devant l'envahisseur et semblent tirer gloire de donner préséance à une autre langue sur leur langue maternelle.

Je conçois que l'immense majorité de population de langue anglaise, sur le continent, force jusqu'à un certain point l'adoption de l'anglais comme langue d'affaires.

Je différerai même d'opinion avec nombre

de nos puristes—dont je loue toutefois le zèle—qui refusent l'admission d'anglicismes ou de néologismes dans la langue française ; de mots conçus dans une cohabitation forcée des Anglais et des Français, et nés d'une promiscuité qui n'a rien de déplorable.

Je dirai que souvent nos puristes font excès de zèle. Les Français de France qui ont adopté dans leur langue les mots "revolver," "steamboat" et "tramway" représentent une population de près de 40 millions. Les Canadiens-français représentent à peine un seizième de ce chiffre, mais est-ce qu'on aura bien le droit de reprocher à ce nombre d'écrire "incendiat," qui est ni plus ni moins harmonieux que "assassinat" ?

Et n'est-ce pas sur le continent américain où le français est constamment en contact avec l'anglais, que l'on devrait tolérer certains anglicismes, plutôt qu'en France où on en sanctionne officiellement l'acceptation ?

Mais je m'écarte un peu du sujet. Je demandais si la langue française reçoit tous les égards qu'elle mérite, et j'ai répondu que j'en doutais. En effet, non contents de mal parler la langue française, aux Etats-Unis et au Canada, il y a certains Canadiens qui semblent faire tous leurs efforts pour l'oublier, pour l'ignorer. Pour avoir l'air homme d'affaires, pour singer un gandin, pour imiter un industriel anglais qui n'est souvent qu'un Irlandais, on se défait la mâchoire sans utilité, trop heureux si l'on a pu faire croire un instant que l'on était bien dans sa langue.

C'est là qu'est le grand mal, et c'est sur celui-là que nos orateurs et nos journalistes que le patriotisme anime devraient attirer l'attention dans leurs discours ou dans leurs écrits.

Le journaliste français aux Etats-Unis a beaucoup à faire sur ce terrain. Mais il n'en est pas moins vrai que le journaliste canadien ne doit pas ignorer que sa besogne n'est pas moins grande et moins ardue chez lui.

En effet, ne voit-on pas au Canada, dans nos villes les plus françaises, où la population anglaise est nulle ou ne compte pas dix pour cent, ne voit-on pas, dis-je, que des enseignes, des annonces, des cartes d'affaires rédigées dans un anglais des plus baroques. J'ai constaté ce fait déjà mais j'ai eu le plaisir de constater aussi que j'avais contribué à faire disparaître quelques-unes de ces ridicules manies anglomanes.

Que mes confrères ne faiblissent donc pas à la tâche ; qu'ils inspirent à leurs nombreux lecteurs l'amour et la vénération de la belle langue française, le plus précieux joyau de

L'héritage que nous ont laissé les fils de la vieille France ; que mes confrères leur montre combien ils sont heureux ceux qui connaissent cette langue la plus belle, la plus harmonieuse du globe ; celle qui se parle dans toutes les cours de l'Europe et du monde civilisé ; celle dans laquelle ont été rédigés tous les traités internationaux qui pacifiaient le monde ou délimitaient les empires ; la langue qui fournit au puissant empire britannique cette superbe devise : " Dieu et mon droit," et cette fière légende que j'appliquerais volontiers à la langue française elle-même :

Honni soit qui mal y pense !

ALBERT J. DORION.

Le Bossu

Il passait avec son air narquois sur la rue St-Jacques, en "pleine" après-midi, à l'heure de la promenade, ses jambes en longs fuseaux arpentaient allègrement le trottoir...

Il marchait le nez au vent, portant d'un air crâne sa double gibosité, et tous le regardaient, qui, d'un œil souriant, — les femmes, — qui, d'un œil courroucé, — les hommes. Heur et malheur !...

Mais lui, au-dessus des misères et des soucis de ce monde, marchait toujours vif, alerte, l'œil moqueur, insouciant des sourires, méprisant les airs frondeurs...

Petit bossu aurais-tu le secret du bonheur?... Tes deux énormes protubérances révéleraient-elles la panacée pour les douleurs et les vicissitudes d'ici-bas ?...

Droit comme un I derrière ce pauvre déshérité de dame Nature, un élégant "stick" à la main, un pur havane au coin de la bouche, d'énormes diamants aux doigts et au col, marchait à pas alanguis un Anglais de la haute gomme, d'une physionomie froide et dédaigneuse, le regard voilé par l'ennui, il marchait sans but, et tout, dans sa personne, respirait le spleen, le vrai spleen des bords de la Tamise. Pourtant riche, bien fait, ayant tout à satiété, il devrait être heureux...

Petit bossu, arrête un moment, Dieu dans sa sagesse infinie t'a trop donné cependant, tu es son favori toi, trouve donc le moyen de passer une de tes bosses au "gentleman" qui te suit, peut-être aura-t-il enfin l'air moins morose, moins désolé... Et voilà comment les gens se suivent, mais ne se ressemblent pas !

Montréal, 1897.

J. HACHEL.

Dix Règles d'Hygiène

Un des plus célèbres médecins de Londres, a publié dans un journal les dix règles d'hygiène suivantes :

1. L'air pur est la nourriture des poumons. On l'obtient au moyen d'une ventilation scientifique qui consiste à laisser circuler l'air dans les appartements par un ou deux orifices.

2. Nourriture saine et bien préparée ; ne prenez jamais des mets trop assaisonnés, car l'assaisonnement peut en cacher la décomposition partielle ou totale.

3. Eau pure, sans glace ; mais on peut la refroidir dans des bouteilles ou vases en les plaçant sur la glace.

4. Suffisamment d'exercice en plein air pour produire la transpiration et que les pores se dégagent de toutes les matières inutiles.

5. Beaucoup de soleil. Ne jamais lire dans des chambres obscures et ne jamais rester trop longtemps assis dans des chambres éclairées au gaz. Le gaz consomme l'oxygène très rapidement. En outre, rester assis continuellement sous un bec de gaz fait blanchir les cheveux et, échauffant le crâne, détruit la vitalité des cheveux et les fait tomber.

6. Que les vêtements soient adaptés à la saison et suffisants, légers, mais qui protègent ; de couleurs claires en été, et obscures en hiver. Durant l'hiver, portez une bande de flanelle en ceinture autour de l'abdomen.

7. Que vos occupations soient autant que possible hors de la maison. Le plus elles seront en plein air, le mieux. Huit heures de travail, huit heures de récréation et huit heures de repos.

8. La propreté du corps est indispensables. Prenez un grand bain par semaine. Les bains doivent avoir la même température que le corps. Le bain permet aux pores de se dégager plus facilement de toute matière nuisible et gâtée.

9. Evitez les mariages entre proches parents.

10. Evitez l'emploi des spiritueux, de la bière ou du tabac, et buvez avec modération. La chose principale est d'avoir le corps sain et l'esprit tranquille.

Fais bien tu auras des envieux ; fais mieux tu les confondras.—FRANKLIN.

L'âme du Logis

Une femme tendre, une mère aimable ne pense à elle qu'après s'être occupée de tous les siens, mais si elle a du bon sens, dans le propre intérêt et des objets de son affection, elle ne néglige ni sa santé, ni sa beauté.

Beaucoup de femmes excellentes et dévouées ont laissé fondre de grands maux sur ceux qu'elles adorent, pour s'être trop oubliées elles-mêmes. Préoccupées absolument du bien-être de ceux qui les entourent, elles se sacrifient sans relâche. Il en est qui vont jusqu'à ne pas manger, en l'absence du mari et des enfants, quand le premier est à son bureau et les autres à l'école et qu'elles les ont bien pourvus des choses nécessaires à l'existence et même des choses qui flattent le goût.

Ou bien elles se contentent d'un reste, insignifiant et insuffisant, du repas précédent, où elles ont, naturellement, servi aux autres la meilleure part. Mal réconfortées, elles se livrent à des travaux au-dessus de leurs forces et, si le mari n'y met bon ordre, ne s'arrêtent que lorsqu'elles sont complètement épuisées. Pour leur toilette, c'est la même chose, elles se laissent manquer de tout pour donner le nécessaire et même souvent un peu de superflu au père et aux enfants.

Les résultats d'une telle manière de procéder ne se font pas longtemps attendre : Mal nourrie, exténuée par le travail et les privations, cette femme d'une générosité imprévoyante voit sa santé s'altérer et, de jour en jour, devient toujours plus impuissante à être utile à ceux qui lui sont si chers et pour lesquels elle a abusé de ses forces.

Une autre conséquence d'une autre négligence, — celle de la toilette, — dont nous parlions aussi, n'est pas moins terrible. Pour s'être trop peu soucieuse de sa parure, pour avoir fait trop bon marché de sa tenue et de son apparence, on a perdu, parfois, le respect et l'amour des siens. Il est peu d'hommes qui conservent leur admiration et même leur affection à la compagne qui dédaigne trop la toilette et oublie de prendre des soins de sa personne.

La femme qui veut garder le cœur de son mari ne se départira jamais, même dans l'âge mûr, même dans la vieillesse, d'une certaine coquetterie, qui n'est que l'expression d'un désir légitime, sacré, plaire jusqu'à la fin à celui qui l'a choisie. Elle n'est

pas obligée de dépenser de l'argent à s'attifer des fanfreluches coûteuses, mais elle est tenue de faire valoir sa taille par des vêtements bien coupés, de peigner sa chevelure pour conserver son lustre, son abondance, pour s'encadrer le visage du plus beau des ornements naturels ; elle prendra soin de ses mains, pour effacer la trace des travaux grossiers.

Enfin et par-dessus toute sa personne, ses habits seront toujours d'une netteté exquise.

Elle ne se fatiguera pas outre mesure pour deux raisons : la santé est la moitié de la beauté, ensuite si la maîtresse du logis devient faible, languissante, malade, tout est perdu, la désorganisation s'introduit dans le ménage, dans la maison, et chaque membre de la famille est malheureux.

Au contraire, que l'âme de la maison reste vigoureuse et conserve son énergie, elle trouvera en elle-même des ressources pour combattre chacun des maux qui pourront fondre sur les bien-aimés. — On croit trop généralement que la femme est un être souffrant. C'est une erreur. La femme qui a perdu sa santé doit s'en prendre à elle-même et non à la nature. Elle s'est souvent trop dépensée, elle a, surtout, beaucoup trop oublié les lois hygiéniques en ce qui la concerne.

Tout ceux qui exposent volontairement ce bien précieux qu'on appelle la santé sont coupables envers eux-mêmes et envers les autres ; coupables envers les autres, doublement quand ce sont des femmes, des mères qui gaspillent ce don inappréciable. Il est impossible que la maîtresse souffre, sans que toute chose et tout être souffrent autour d'elle.

Le mari, les enfants peuvent être malades à la fois, si elle a ménagé ses forces, en temps ordinaire, elle se découvrira, tout à coup, un fond de volonté et de résolution qui lui permettra de faire face à toutes les exigences du moment ; son énergie décuplée par la tendresse, son intelligence doublée par l'instinct du cœur la mettront à même de lutter et de vaincre.

En même temps, elle dirigera encore la maison qu'elle aura maintenue, aux heures calmes, dans un ordre parfait et qui peut, au besoin, se passer quelques jours de sa surveillance. Il en est qui ont encore une pensée et un instant pour les affaires. A la fin elles peuvent succomber, mais c'est quand elles ont tout sauté, et celle-ci ne tardent pas à se relever.

L'Alliance Nationale

PUBLIE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTREAL, SEPTEMBRE 1897

AVIS

1o Les secrétaires doivent nous transmettre la liste d'adresse des membres de leurs cercles, en y inscrivant les noms par ordre alphabétique, s'ils ne l'ont pas déjà fait. De même pour les additions et corrections à y faire; indiquant dans ce dernier cas, l'adresse précédente et la nouvelle adresse.

2o Les cercles qui ont élu de nouveaux trésoriers ou sec.-financiers, doivent nous faire parvenir *immédiatement* les actes de cautionnement de ces officiers. (Art. 142, 145, 163 et 164, et Formule No 14).

3o. Les contributions doivent être payées *avant le 1er jour* du mois pour lequel elles sont dues;—un membre est suspendu, s'il a négligé de s'acquitter pendant deux mois.—Il peut être réintégré sans aucun frais dans les 60 premiers jours de sa suspension en s'acquittant et produisant un: demande selon la formule No 9. Ce délai écoulé, il lui faut subir l'examen médical. (Art. 355, 356, etc.)

4o Les chèques transmis au Sec.-Gén. doivent être faits payables à "l'ordre de la Banque Jacques-Cartier, pour dépôt au crédit de l'Alliance Nationale." Art. 218.)

5o Les sec.-financiers ne peuvent pas nous transmettre d'acomptes sur le montant des contributions dues par un membre. La remise doit comprendre l'arriéré de contribution et celle du mois courant. Art. 196).

Ça et là

\$100.000 de réserve au mois de janvier prochain! Pourquoi pas?

Avez-vous présenté le candidat que vous aviez promis d'amener cette année?

Les vacances sont terminées. Un regain de vie, dans l'Association, va se faire sentir.

N'attendez pas que votre compagnon présente un candidat, mettez-vous à l'œuvre et présentez le vôtre.

Vous n'avez aucune raison de retarder d'assurer votre vie puisque vous savez que c'est absolument nécessaire.

Il est mieux de protéger sa famille avec une bonne assurance sur la vie que de la laisser à la protection de tout le monde.

Les sociétés de bienfaisance sont comme les hommes. Elles ne méritent les sympathies qu'en proportion du travail qu'elles accomplissent.

On clame souvent plus haut le nom que l'esprit de la fraternité. Aimons-nous les uns les autres, non seulement en parole, mais aussi en action et en vérité.

Octobre, novembre, décembre, sont au nombre des meilleurs mois de l'année où l'on puisse avoir de nouveaux membres. Que chaque sociétaire amène sa recrue.

Il y a peut-être 2999 confrères dans l'Association qui n'ont jamais présenté un membre. Quelle infusion de sang nouveau nous recevrons quand chacun d'eux amènera son candidat.

Canadiens-français vous devez faire partie de l'Alliance parce que ses fondateurs et administrateurs sont recrutés parmi nos hommes d'affaires les mieux qualifiés et les plus respectables.

Il ne serait pas trop tôt, durant ce mois, de commencer vigoureusement la campagne d'automne. Parmi les cultivateurs l'automne est la meilleure saison pour le recrutement. Qu'un mouvement se fasse sur toute la ligne: dès la fin de septembre.

L'Alliance Nationale ne pourrait jamais donner une assurance à des taux aussi bas et se maintenir avec des dépenses aussi minimes, si autant de membres ne faisaient pas le travail volontairement et n'amenaient pas de nouveaux confrères.

Les associations du genre de la nôtre ne doivent pas seulement naître d'un entraînement du cœur, elles sont instituées ou doivent l'être scientifiquement. Ce sont des sociétés d'assurances qui ne peuvent réussir à proportionner les remèdes aux maux qu'il faut guérir que si elles sont organisées par des calculateurs très exercés et des statisticiens. Il y a donc une science de sociétés de prévoyance comme il y a une science de caisse d'épargne.

A la réunion du mois d'août du Bureau Exécutif de l'Alliance il a été décidé d'offrir une série d'insignes d'officier à tous les nouveaux cercles de la ville qui augmenteront leur effectif de 25 membres dans les deux mois de leur fondation et à tous les nouveaux cercles de la campagne qui feront le même progrès dans les trois mois. L'Exécutif espère le meilleur résultat de cette offre si généreuse.

* *

Notre confrère en mutualité, M. Joseph Cadieux, membre du cercle Sacré-Cœur, vient de publier un " Livre Généalogique de la Famille " qui devrait être entre les mains de tous les Canadiens-français qui ont à cœur leur foi et leur race. Au moyen de ce registre magnifiquement illustré et fort bien divisé, tout individu peut se faire une histoire de sa famille qui sera d'un grand intérêt et d'une grande utilité à plusieurs points de vue.

Nous remercions l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire et nous lui souhaitons tout le succès que mérite un si louable et si patriotique ouvrage.

Quelques Notes Intéressantes pour votre Cercle

Faites savoir au public que vous existez.

x

Donnez une soirée, séance ou tombola pour augmenter le capital de votre caisse.

x

Essayez de recruter assez de nouveaux membres pour doubler l'effectif de votre cercle. Si vous réussissez il n'y a rien qui vous empêche de recommencer.

x

Quelques uns de vos membres ont discontinué ou ont été suspendus ; essayez de les faire réinstaller.

x

Gardez la discipline, cependant tachez d'avoir quelque chose pour intéresser les confrères qui assistent aux assemblées.

x

Faites votre possible pour que votre cercle devienne le meilleur de l'Association.

x

Ayez des réunions publiques et invitez le public en général.

Visitez les autres cercles quand vous le pouvez. Cette visite vous fera plaisir et vous pourrez en retirer un bénéfice.

Pourquoi devez-vous nous joindre ?

Parcequ'en ce faisant vous accomplirez les résultats très désirables suivants :

Vous assurez le pain de votre famille advenant votre mort.

Vous adoptez le moyen le plus économique de procurer des vivres à votre famille.

Vous acquérez un patrimoine pour le temps où il sera le plus nécessaire.

Vous accumulez pour l'avenir une somme considérable qui dans une heure de nécessité deviendra un boulevard de défense.

Vous convertissez les petits montants que vous payez en un capital accumulé pour les plus pressants besoins ; sommes qui autrement auraient été perdues en de frivoles dépenses.

Vous vous donnez la paix de l'esprit qui suit les bonnes actions ; certain que vous êtes à tout événement, que les êtres chéris ne seront pas pris au dépourvu.

Dignité du travail

Sans le travail, que faire de sa vie, de son temps, de ses forces ? Comment passer ses jours ? On tombera dans le désœuvrement, et l'homme oisif est un homme malheureux, méprisé et méprisable. Arrière, arrière le paresseux ! Sa vie n'apportera de bonheur à personne, car il est bien prêt d'être méchant.

Au contraire, le travail est le gardien des bonnes mœurs, le travail est une dignité, c'est presque une prière. Ajoutez à tout cela que le travail n'est difficile que lorsqu'il est vu de loin, comme bien d'autres choses, ou qu'on ne le touche que du bout des doigts, comme un homme qui a peur de se piquer ; mais quand on court dessus avec ardeur, quand on le saisit à bras-le-corps, quand on le secoue vigoureusement, c'est une jouissance, c'est un besoin, c'est une passion ; on ne peut plus vivre sans travailler. Enfin, l'homme qui travaille est un homme respectable et respecté ; n'est-ce pas lui, qui nous fait vivre ? De plus, il est grand ; car la vraie grandeur consiste à remporter des victoires sur soi-même, et lui, il a vaincu la paresse et l'amour du plaisir.

Certaines Femmes et les Sociétés de Bienfaisances

L'auteur avait fréquemment lu et occasionnellement entendu dire que certaines femmes ne semblaient pas priser bien haut l'assurance sur la vie, mais il n'avait jamais auparavant pu observer combien amèrement, ce manque de logique pouvait être regretté.

La femme en question combattait fortement les systèmes quelconque d'assurance sur la vie et ne voulait pour aucune considération permettre à son mari d'entrer dans une société.

Le mari était un bon garçon, qui aimait sa femme tendrement et n'avait d'autre but, en ce monde, que de la rendre heureuse. Il ne laissait passer aucune occasion d'ajouter quelque chose au confort dont elle jouissait déjà.

Lorsque le soussigné lui expliqua les avantages des sociétés de bienfaisance, il résolut de suite de se faire présenter.

La décision fut prise un jour qu'il me disait que son bonheur, dans cette vie, serait sans mélange, s'il pouvait être assuré que l'avenir de ceux qui lui étaient chers ne serait pas terni par les pleurs et la pauvreté. C'était justement la certitude qu'une société de bienfaisance pouvait lui donner. C'était précisément ce dont il avait besoin et il voulait saisir l'occasion, mais il rencontra une opposition qu'il n'avait pu prévoir, tant elle était inconsciente.

Tous les raisonnements furent inutiles ; sa femme resta ferme et pour nulle autre raison : qu'elle ne voulait pas le voir s'assurer, elle s'objecta. Le mari n'était pas d'un caractère aussi énergique qu'il aurait dû l'être et pour lui faire plaisir il remit la chose indéfiniment.

La femme devint veuve, alors que le veuvage lui paraissait improbable — une petite excursion en bateau, un équipage inexpérimenté, un orage violent, des flots courroucés et — l'accident est raconté. Avec la prise des habits de deuil vint la cessation du salaire et la réalisation de ce que c'était que le manque d'argent. D'une maison contenant plusieurs pièces où la joie et la prospérité avaient toujours régné à un logement de deux chambres dans un quartier pauvre fut le premier tableau que la veuve vit dans son imagination et en peu de temps ce tableau devint réel.

Le mari dormait son dernier sommeil

dans la cité des morts pendant que l'imprévoyante veuve répétait de temps à autre : "C'est ma faute, il aurait pu en être autrement !"

Echos des Sociétés

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE COHOES, N. Y.

28 août, 1897.

L'Alliance Nationale,

Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'accuse au nom de la Société St-Jean-Baptiste de Cohoes, la réception de la revue mensuelle de l' "Alliance Nationale" pour août que je viens de recevoir cette après-midi. Donc, veuillez accepter les plus sincères remerciements de notre société, qui est dans un état florissant. Nous comptons 250 membres en règle et avons en caisse la somme de \$10.000. Nous avons payés durant l'année dernière en bénéfices hebdomadaires, aux membres malades, au-delà de \$1.600, somme que nous considérons trop élevée en proportion des contributions que nous recevons de chaque membre, c'est-à-dire \$5.00 par année et seulement que \$3.00 d'entrée, en sus, au décès d'un membre nous payons \$200.00 aux héritiers. Chaque membre verse comme cotisation le montant d'un dollar. Je doute qu'il y ait plusieurs sociétés aux Etats-Unis qui puisse faire un meilleur rapport.

Seriez-vous assez bon de m'expédier pour notre société un exemplaire de vos règlements.

En vous priant messieurs de bien vouloir agréer mes vœux les plus sincères pour le succès de votre belle association, qui est destiné à faire de si grands biens,

Je demeure fraternellement

Votre etc.,

C. M. NADEAU,

Sec.-Archiviste,

de la Société St-Jean-Bte.

N. D. L. R.—Nous ne savons ni l'âge de votre société, ni l'âge moyen de vos membres, mais d'après votre lettre il semble que votre société est florissante et que votre réserve est considérable. En faisant des réformes vous pourriez vous mettre sur un excellent pied et devenir exceptionnellement prospère. Merci de vos bonnes paroles.

Il y a des sourires qui blessent comme des poignards.—FRANÇOIS COPPÉE.

NOUVEAU CERCLE

CERCLE GARNEAU, No 118.

Institué à Montréal le dix-huit août 1897.

Les officiers de ce cercle sont : MM. Alexandre Dubé, Prés.; Alph. Palascio, Vice-Prés.; Geo. Normandin, Sec.-Arch.; F. X. Dubé, Sec.-Fin.; J. W. Michaud, Trés.; J. Edm. Dubé, Méd.-Exam.; Ernest Léger, Comm.; Henri Audet, Int.

Accusé de Réception

Lévis, août 1897.

Au Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale,
Montréal.

Messieurs,

J'accuse réception d'un chèque de \$1.000, en paiement du certificat que possédait mon époux dans la société de bienfaisance l' "Alliance Nationale". Je vous remercie bien cordialement pour la promptitude avec laquelle vous avez fait ce règlement, et je vous félicite de la manière habile dont vous conduisez les affaires de cette belle et bonne société, qui est une source de bienfaits dans les malheurs.

Votre bien obligée,

CORINNE HAMEL.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE VILLE-MARIE, No 5.

Ce cercle qui est demeuré stationnaire pendant quelque temps veut secouer son apathie et rentrer dans l'arène. On lui prête l'intention d'organiser un concours de recrutement et de donner une série de conférences publiques qui le rendront bien vite populaire. Déjà bon nombre de littérateurs et d'orateurs distingués se sont inscrits et tout fait prévoir que la prochaine saison sera florissante et brillante.

CERCLE ST-VINCENT, No 42.

Le Cercle St-Vincent à sa dernière réunion du 28 juillet dernier, a adopté une résolution exprimant ses remerciements au Cercle Bourget pour la nombreuse assistance de ses membres à la procession de la Fête-Dieu de la paroisse St-Vincent-de-Paul.

Notre cercle n'ayant chargé de vous faire connaître cette résolution, c'est pour moi un plaisir de vous dire combien nos membres ont été heureux et honorés, de voir se joindre à eux, en cette circonstance, des confrères distingués de l'Alliance Nationale dont entre autres le délégué du Président Général, M. L. G. Lapointe.

Nous les remercions donc cordialement d'avoir réhaussé l'éclat de cette procession par leur présence avec leur magnifique drapeau et la fanfare qui les accompagnait.

Votre dévoué confrère,

H. PAQUETTE,
Sec.-Arch.

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

La dernière séance du Cercle a été très importante. Le chapelain du Cercle, le révérend Père Tranche-montagne, était présent, et a donné de salutaires conseils à nos jeunes amis.

Il a été résolu de faire l'inauguration officielle de la nouvelle salle, le 15 septembre courant, alors que les officiers généraux de l'Alliance Nationale viendront présenter la bannière du Président gagnée deux années de suite par le Cercle et qui devient sa propriété.

Une séance publique, au cours de laquelle on exécutera un joli programme littéraire et musical, sera faite à cette occasion.

Samedi soir, les membres du cercle, accompagnés de leur chapelain, se sont rendus au palais archiepiscopal, et ont reçu la bénédiction de Mgr l'archevêque de Montréal.

CERCLE RICHELIEU, No 102.

Sous la présidence de M. Déloge et avec le concours des officiers, notamment de M. le Dr Campeau, le cercle Richelieu s'avance toutes voiles dehors vers le port du progrès. A la dernière réunion du cercle on a admis dix-huit nouveaux membres. Les cercles de la partie est qui semblent vouloir conserver le monopole du "grand nombre" feraient bien d'avoir les yeux sur ce dernier concurrent, car il est possible qu'il devienne redoutable, pour eux avant longtemps.

CERCLE ST-AUGUSTE No 117.

Le deuxième cercle, dernièrement établi dans la cité de St-Henri, est décidé de se mettre de l'avant et pour cela son président M. L. N. Sénécal, greffier de la cité, et les autres officiers n'épargneront ni le zèle, ni le dévouement. Nous ne serions pas surpris de le voir rivaliser avec son aîné. Le choix que M. le Président Général vient de faire dans la personne de M. A. Bazin, jeune avocat de talent, comme son substitut auprès du cercle est d'un bon augure et tout nous fait présager que le succès accompagnera ces nouveaux mutualistes dans la voie du progrès.

CONDOLÉANCES

CERCLE LAVAL, No 21.

A une assemblée tenue, dimanche, 24 juillet, sous la présidence de M. J. A. Marin, les résolutions suivantes : 1. Proposé par M. J. A. Bélanger, secondé par M. J. Patoine, que c'est avec regret que le cercle Laval a appris la triste mort du père et de la sœur de M. J. E. A. Pin ; 2. Proposé par M. J. Patoine, secondé par M. J. A. Bélanger, que le cercle Laval profite de sa première assemblée après le grand malheur qui vient de frapper un de nos membres les plus dévoués dans la personne de M. J. E. A. Pin, pour le prier lui et sa famille d'accepter les condoléances du cercle Laval ; 3. Proposé par M. J. A. Bélanger, secondé par M. J. A. Marin, que le secrétaire soit autorisé de faire parvenir ces résolutions à la famille éprouvée et à la Revue mensuelle de l'Alliance Nationale ; 4. Proposé par M. A. Gagnon, secondé par M. H. Thérien, qu'un signe de deuil pour la famille de M. J. E. A. Pin.

L'assemblée s'ajourne immédiatement.

J. A. BÉLANGER,
Sec.-Arch.

PARTIE OFFICIELLE

ETAT FINANCIER

Au 31 juillet 1897

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 juin 1897.....	\$81,143.36
Produit des Contributions de juillet 1897	3,878.54
Intérêts	929.02
	<u>\$85,950.92</u>

DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 %	193.93
Par balance au 31 juillet 1897..	85,756.99
	<u>\$85,950.92</u>

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$85,756.99
Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés.....	302.32
Caisse d'Épargne. Dépôts des cercles	853.00
	<u>\$86,912.31</u>

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique (Vaudreuil et Dorion).	\$11,400.00
Municipalité Scolaire.....	10,000.00
Prêts hypothécaires.....	47,950.00
La Banque Jacques-Cartier.....	17,159.04
Argent en mains.....	144.80
	<u>\$86,653.84</u>

Cercles, etc.—Excédant des dé- cits sur les surplus de remises effectuées.....	258.47
	<u>\$86,912.31</u>

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 1er août 1897.

Sec.-Gén.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses substitu-
tuts auprès des cercles ci-après, les confrères dont les
noms suivent :

MM. Alph. Bazin, cercle St-Auguste ; J. A. Ro-
billard, cercle Richelieu ; Adgémir Belisle, cercle
St-Guillaume.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements
donnés en faveur du Conseil Général par les Secré-
taires-financiers et les Trésoriers ci-après mentionnés,
cautionnements approuvés par les cercles aux dates
suivantes :

Titulaires.	Fonc- tions.	Cercles.	à	Approuvé par Cercles.
J. W. Michaud..	Trésorier	Garneau	118	25 août 97
F. X. Dub.....	Sec.-Fin.	" " " " " "	18	" " "
J. E. Lesaga.....	" " " " " "	St-Joachim.	92	16 " "

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de
cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Substitut du Prés.-Gén., J. B. A. Martin, 72 St-Pierre; Prés.,
J. L. Crevier, 809 St-Jacques; Vice-Prés., E. Lemire, 367 Rich-
mond; Sec.-Arch., O. Bourdon, 201 Versailles; Sec.-Fin., C.
Dallaire, 2579 Notre-Dame; Trés., A. B. Genand, 247 Richmond;
Méd.-Exm., G. E. Larin, 232 St-Antoine; Comm., A. Legault,
207 Barré; Int., P. G. Lauzé, 541a William. Réunions, 2e et 4e
mercredis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde
S. P. G., H. Fauteux, 3174 Notre-Dame; Prés., Alex. Mont-
briand, 345 Delisle; Sec.-Arch., E. A. Grisé, 198 Richelieu; Sec.-
Fin., S. Legault, 164 Quessel; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3156
Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois
S. P. G., J. Deslauriers; Prés., Alexis Doutre; Sec.-Arch.,
Jos. Fortier; Sec.-Fin., Osc. Leduc, jr; Méd.-Exm., A. T. Côté.
Réunions, 2e et 4e lundis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier
S. P. G., J. B. Lefebvre; Prés., Adél. Laframboise; Sec.-Arch.,
Rèmi Décarv; Sec.-Fin., Gervais Décarv; Méd.-Exm., P. A. Va-
ois (Lachine). Réunions, dernier vendredi, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal
S. P. G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde; Prés.,
Raoul Tourangeau, 26 Annie, St Henri; Sec.-Arch., J. N. Maroil,
1149 St-Jacques; Sec.-Fin., Joseph Sawyer, 4687 St-Antoine, West-
mount; Méd.-Exm., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e
et 4e mardis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des
Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—SACRE-CŒUR, Montréal
S. P. G., Pierre Picard, 1046 Ontario; Prés., M. Ferras, 483a
Dorchester; Sec.-Arch., A. Jolicoeur, 1068 Ontario; Sec.-Fin., E.
Bouthillier, 200 Amherst; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 1126 Ontario.
Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE
S. P. G., Am. Chauret; prés., La. Michand; sec.-arch., M. O.
Bezner; sec.-fin., A. Lamarche; méd.-exm., L. N. F. Cypriot.
Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal
S. P. G., M. Martineau, 1385 Ste-Catherine; prés., J. E. Clément,
504 Cadieux; Sec.-Arch., P. Édouard, 1062 St-André; Sec.-Fin., J.
A. Migneault, 97 Roy; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 205 Visitation.
Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier
S. P. G., Rvd J. Mallette; prés., J. B. Meloche; sec.-arch.,
Z. St-Pierre; sec.-fin., T. St-Pierre; méd.-exam., D. Ladouceur.
Réunions, 1er mercredi, à 7 heures p. m., salle J. B. Meloche.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal
S. P. G., Ov. Corbeil, 191 Centre; Prés., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Sec.-Arch., N. Bessie, 12 Chateauguay; Sec.-Fin., Chs. Duquette, 210 Centre; Méd.-Exm., L. N. Delorme, M. D., 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle St-Charles, rue Island.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri
S. P. G., H. Dorion, Banque Jacques-Cartier; Prés., J. A. Leblanc, 54 Agnès; Sec.-Arch., J. E. Perras, 17 Agnès; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri, No 1 St-Pierre.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal
S. P. G., W. J. Wilson, 102 Dubord; Prés., Arsène Lavallée, 802 Amherst, Parc Logan; Sec.-Arch., E. H. Godin, 39 St-Jacques; Sec.-Fin., J. E. Lafontaine, 372 Amherst, Parc Logan; Méd.-Exm., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRÉ, Acton Vale, Co. Bagot
S. P. G., Horn. Brunette; Prés., L. Bourgeois; Sec.-Arch., J. M. Bordas; Sec.-Fin., J. E. Marcille; Méd.-Exm., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Hôtel de Ville.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges
S. P. G., Rvd. J. A. Lippé; Prés., Pierre Doucet; Sec.-Arch., H. R. Smith; Sec.-Fin., L. A. Duménil; Méd.-Exm., J. C. Prieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette
S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guibault; Méd.-Exm., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth
S. P. G., A. H. Beaulieu; Prés., J. A. M. Gadoury; sec.-arch., R. H. Beaulieu; sec.-fin., J. N. E. Gélinas; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec
Rvd. A. Gauvreau, chapelain, S. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., F. Blouin, ar. 67 Boulevard Langelier; Sec.-arch., L. T. Poiras, 212 Ste-Hélène; Sec.-Fin., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Méd.-Exm., J. A. Maroux, 628 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec
S. P. G., Jean Patoine, 250 St-Joseph; prés., J. A. Marier, 112 St-François; Sec.-arch., J. A. Bélanger, jr, 94 Des Commissaires; Sec.-Fin., J. Cloutier, 395 St-Jean; Méd.-Exm., J. Guérard et P. V. Faucher, 92 de l'Eglise et 392 rue St-Jean. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle Patoin, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois
S. P. G. et S. F., J. T. Mollere; prés., Rvd. J. M. Rémillard; sec.-arch., Geo. Bérault; méd.-exam., Victor Bourgeat. Assemblées, dernier dimanche, à l'Ecole du Village.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil
S. P. G., Revd. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec. Arch., W. Fil. J.; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exm., L. N. F. Cyrillot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROQUE, Sherbrooke
S. P. G., C. H. Langlois; prés. Jos. Thibaudeau; Sec.-arch., E. Charretier; Sec.-Fin., T. Bélanger; Méd.-Exm., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 7 1/2 hrs p. m., 215 rue Wellington.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE
S. P. G., P. Joubert; Prés., W. Joubert; Sec.-Arch., E. S. Mathieu; Sec.-Fin. et Méd.-Ex., Ed. Roy.

No 27—CERCLE STE-THERESE, Co Terrebonne
S. P. G., J. A. Monette dit Boismenu; prés., J. A. Duquette; Sec.-arch., H. Caron; Sec.-Fin., Ovide Forget; Méd.-Exm., S. Desjardins. Réunions, dernier dimanche, salle I. Mathieu, 3,30 hrs p. m.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin
S. P. G., W. Boucher; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. C. Descotes; méd.-exam., A. E. Lecavallier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 1/2 hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal
S. P. G., F. Lambert, 90 Désery; prés., J. H. Garceau, 168 Désery; Sec.-Arch., C. Dignard, 31 Hudon; Sec.-Fin., W. Desjardins, 211 Désery; Méd.-Exm., J. H. Garceau, 168 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, école des garçons.

No 30—CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption
Prés.-Hon. Revd. L. J. Louzon, curé; S. P. G., J. O. Poiras; Prés., J. I. Briën; Sec.-Arch., J. P. Lamarche; Sec.-Fin., Arth. Vaillancourt; Méd.-Exm., J. O. Poiras. Réunions, dernier mardi du mois.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm
S. P. G., Alex. Mélançon, prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., W. Dugas; Méd.-Exm., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archambault
1er Prés. Hon., Revd. A. Desaulniers, pr; 2e Prés. Hon. Revd. C. F. Baillargeon; S. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Nap. Boisclair; Sec.-arch., et Sec.-Fin., C. A. Gauvreau, N. P.; Méd. Exm., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges
S. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., Geo. Léger; Sec.-Fin., Alb. Dauth; Méd.-Exm., Hy. Dauth. Réunions, 3ème dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield
S. P. G., M. Ph. Préfontaine; Prés., Th. Préfontaine, jr.; Sec.-arch., M. Chatelet; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exm., J. T. A. Gauthier. Réunions, 2e et 4e dimanches, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga
S. P. G., Ev. Desparois; Prés., A. B. Baron; Sec.-Arch., G. St-Germain; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exm., Dr. H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères
Prés., A. Champagne; Sec.-Arch., H. Fortin; Sec.-Fin., J. B. R. Gervais; Méd.-Exm., C. C. Tétraud. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

No 38—CERCLE STE-JULIENNE, Co Montcalm
S. P. G., Rév. A. Viau; Prés., A. E. Thibaudeau; Sec.-arch., L. Ethier; Sec.-Fin., G. A. Archambault; Méd.-Exm., M. Larose de St-Esprit. Réunions, 4e dimanche, bureau d'Enregistrement.

No 39—CERCLE MASKINONGÉ, Maskinongé
S. P. G. et Méd.-Exm., Ls. Th. Caron; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., U. Lessard; Sec.-Fin., J. B. Er. Magnan. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa
S. P. G., Henri Bourassa; Prés., L. N. Desjardins; Sec.-Fin., Wm Lefebvre; Sec.-Arch. et Méd.-Exm., Dr E. Mackay.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette
S. P. G., Noé Gravel; Prés. et Méd.-Exm., G. DesRosières; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosières.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal
S. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 239 Dufresne; prés., Anatole Lachapelle, 164 Berri; sec.-arch., H. Paquet, 164 Fullum; sec. fin., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; méd.-exam., F. LeBlis, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coin Parthenais et Ste-Catherine.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal
S. P. G., L. M. P. Bérard, 65 Cherrier; prés., Jos. Lambert, 357 Berri; sec.-arch., E. Dumont, 702 Amherst; sec.-fin., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; méd.-exam., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 502 Cadieux.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay
S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prud'homme; méd.-exam., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil
S. P. G. et Sec.-arch., John McMillan; prés., Revd. N. E. Demers, pr, curé; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exam., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—ST-EPHREM, Co Bagot
S. P. G., L. H. Kérouck; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., P. Fafard; Sec.-Fin., D. Chicoine; méd.-exam., Omer Ledoux. Réunions, le dernier de chaque mois, le soir.

No 50—ST-GUILLAUME, Co Yamaska
S. P. G., M. Adgémire Béllie; prés., A. J. Allaire; sec.-arch., D. Gauthier; sec.-fin., L. D. T. Vanasse; méd.-exam., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Millette.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska
S. P. G., E. Roberge; prés., R. P. Parenteau; Sec.-arch., Willie Lassalle; Sec.-Fin., Ls. Veronneau, N. P.; Méd.-Exm., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de l'Alliance Nationale, rue des Seigneurs.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal
S. P. G., J. M. Fournier, 146 Lagachetière; prés., Louis Courtois, 112 Maisonneuve; sec.-arch., J. N. Duhamel, 57 Visitation; sec.-fin., A. Bergeron, 4 Visitation; méd.-exam., C. A. Daigle, 96a Visitation. Réunions, 2ème et 4ème mercredi, Salle Dione, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay
S. P. G., J. B. Dumouchel; Prés., Clém. Marcell; Sec.-arch., M. Dérone; Sec.-Fin., Tref. Hébert; Méd.-Exm., A. J. Toppin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil
S. P. G., Rév. M. O. Dufault; Prés., J. Courville; Sec.-Arch., D. Ménard; Sec.-Fin., J. St-Denis; Méd.-Exm., H. Cholette, M. D., M. P. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.